

# le Cemaphore

Bulletin d'information  
sur la mobilité



## Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- La mobilité à Lille... déjà toute une histoire !
- Un pavillon vélo au cœur de la cité namuroise
  - Promouvoir les SUL
- Cambio à Ottignies-Louvain-la-Neuve : un beau succès
  - Une nouvelle ligne de bus relie Chimay à Mons
- Des synergies entre l'aménagement du territoire et la mobilité
  - Lille, invitée de la rencontre annuelle des CeM
- Gros plan sur les déplacements domicile – lieu de travail

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

### La parole à ... l'association des CeM de l'Agglomération Liégeoise (ACAL)

Lors du voyage d'étude à La Rochelle, en 2003, quelques CeM Liégeois, convaincus de la nécessité d'envisager une coordination des problèmes de mobilité à une échelle dépassant les limites communales, se sont réunis pour définir le cadre et les objectifs d'une association de fait. Le 10 mars 2004, naissait l'ACAL.

Depuis, des réunions bimestrielles rassemblent, en moyenne, 25 participants sur 40 membres (certaines entités ont plusieurs CeM). Outre l'avantage de mieux se connaître, ces réunions permettent de parler des difficultés rencontrées et de faire le point sur les nouvelles dispositions réglementaires. Divers thèmes sont abordés afin de chercher, ensemble, de meilleures solutions : itinéraires poids lourds du port fluvial, carrières d'Ourthe-Ambève, industries sidérurgiques des bords de Meuse, stationnement, parking-relais (bus), harmonisation des horaires de livraison, ... De plus, les participants exposent leurs problèmes dans le cadre de chantiers ou à l'occasion d'événements importants pouvant avoir des répercussions sur les communes voisines, ceci afin de trouver un consensus pour des itinéraires de déviation. Les réunions sont organisées à tour de rôle dans les différentes communes et sont ouvertes aux mandataires. Des visites de terrain sont parfois organisées.

Après plus d'une année de fonctionnement, nous pouvons estimer l'expérience utile au vu de l'assiduité des participants et de la meilleure coordination ainsi obtenue.

Edmond DELVENNE  
Tél. : 04 221 80 66  
edmond.delvenne@swing.be



# La mobilité à Lille ... déjà toute une histoire

La rencontre annuelle des CeM, qui s'est tenue le vendredi 18 mars dernier, fut notamment l'occasion d'entendre Jean-Louis Sehier, Directeur du département Cadre de vie de Lille Métropole, faire part de la politique menée par la Communauté urbaine (1 100 000 habitants) en matière de mobilité depuis déjà de nombreuses années, de ses spécificités, de ses objectifs, de ses projets et de ses grands thèmes de travail. Pour celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'entendre ce passionnant exposé, en voici les plus grandes lignes.

Commencé en 1995, le Plan de déplacements urbains (PDU) de Lille a été adopté en 2000 par le Conseil de la Communauté urbaine de Lille après enquête publique.

Le diagnostic débouchait sur le constat d'une agglomération bien desservie en matière de transport, caractérisée par sa faible densité d'habitat, assez atypique dans l'ensemble des grandes villes françaises comparée à une ville comme Lyon par exemple. Les conséquences en matière de mobilité se traduisent par des déplacements plus diffus sur le territoire, une congestion automobile moins forte, mais une organisation plus complexe des transports publics.

Le PDU visait une double finalité : être au service d'une ville active (commerce, services, tourisme, culture) et agréable à vivre (air pur, sécurité, tranquillité). Il s'agissait de rencontrer trois types d'objectifs :

- diminuer les accidents (santé publique), le bruit routier et la pollution de l'air ;
- créer des espaces publics de qualité ;
- maîtriser la mobilité : stabiliser ou admettre une progression limitée de l'ensemble des déplacements mais atteindre un doublement des déplacements en transport en commun et à vélo.

Ce qui caractérise ce PDU, c'est qu'il ne débouche pas sur la décision de mettre en œuvre un grand projet, mais prône une grande diversité d'actions, de toutes tailles et dans tous les domaines.

En matière de transport public, le PDU s'est orienté vers un réseau hiérarchisé constitué :

- du train TER ;
- du métro VAL ;
- du tramway ;
- du bus à haut niveau de service (HNS) ;
- du bus classique.



VUE – créer et partager des espaces publics de qualité constituent deux des objectifs majeurs fixés dans le PDU de Lille.  
SOURCE – CU Lille Métropole

La mise en œuvre du bus à haut niveau de service a pris beaucoup de temps. En effet, le partage de l'espace public pose de nombreuses difficultés et il a fallu cinq années avant que ne soient entreprises les premières réalisations.

Le PDU propose également une « charte de modération de la vitesse » ou schéma directeur de modération de la vitesse. Ainsi, il prévoit de mettre en zone 30 les voiries de quartier, en zone 50 les voiries de liaison interquartier. Restent quelques voiries limitées à 70 et à 90 km/h.

Le réseau se répartit par conséquent de la façon suivante :

Vitesse maximum (km/h)	Longueur du réseau (km)	%
130-110	20	1
90	130	4
70	280	8
50	900	25
30	2280	62
<b>Total</b>	<b>3640 km</b>	<b>100 %</b>

On constate un réel succès des zones 30. Si quelques projets avaient été réalisés avant l'adoption du PDU, celui-ci a visiblement amplifié la démarche engagée car elle rassure les usagers, le principe étant de laisser l'accès au quartier mais en réduisant la vitesse.

Enfin, des « micro-PDU » sont en route depuis deux à trois ans : à l'échelle d'un quartier, d'une commune isolée, de communes voisines. Ces études intègrent tous les modes de déplacement sur le territoire concerné et nécessitent une implication forte des élus locaux. Ce type de démarche est important pour faire entrer dans les mœurs de la population la nécessaire prise en compte de tous les modes de déplacement à l'échelle du quartier, de la petite ville, ...

(1) Pour en savoir plus, consulter le site Internet : [http://www.lillemetropole.fr/page.php?P=data/tout\\_sur\\_la\\_metropole/cadre\\_de\\_vie](http://www.lillemetropole.fr/page.php?P=data/tout_sur_la_metropole/cadre_de_vie)

En ce qui concerne la communication, celle-ci vise deux publics distincts : le grand public d'une part, les élus et les techniciens d'autre part. Une campagne d'affichage autour de sept thèmes a été mise en place durant trois années. Aujourd'hui, les avis sont partagés quant à l'impact de la communication sur le grand public et l'accent se veut davantage porté sur une communication technique à l'intention des décideurs et des techniciens sous forme de fiches apportant des explications utiles sur les projets.

L'heure est là de préparer le PDU n°2. Pour certains thèmes, il s'agira d'actualiser le PDU initial, mais d'autres n'ont pas encore été abordés. Ceux-ci touchent de près à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire.

Par exemple, il serait intéressant de développer le thème des formes urbaines et de la densité. En effet, le nombre de logements par hectare est un critère important à prendre en compte dans toute politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Il a des conséquences non négligeables en terme de mobilité. Une comparaison des types d'habitat : pavillonnaire, collectif en barre, mitoyen, de ville, ... permet de remettre les idées en place. On constate en effet que la maison de ville peut s'inscrire dans une densité bien plus élevée que certains logements collectifs dans une tour ou une barre ... De quoi réfléchir en bonne connaissance de cause.

La marche à pied, souvent reléguée au dernier rang des modes de déplacement, mérite de retrouver ses lettres de noblesse et nécessite une réflexion adéquate. Un travail sur l'accessibilité des grands pôles de transport collectif : gare, station de métro, cœur de ville, est intéressant à beaucoup d'égards.



VUE – affiches extraites de la campagne de sensibilisation au partage de la voirie  
SOURCE – CU Lille Métropole



VUE – En matière de transport public, le PDU de Lille a privilégié un réseau hiérarchisé et complémentaire.  
SOURCE – CU Lille Métropole

En traçant des cercles correspondant à des distances limites à parcourir à pied, on peut mesurer le pourcentage d'habitants qui sont susceptibles d'atteindre ces pôles à pied. Dans Lille intra-muros, deux tiers des déplacements se font à pied. À Tourcoing, ce chiffre est plus faible mais reste néanmoins supérieur à 50%. Dorénavant, la Communauté urbaine va également prendre en charge des cheminements qui ne font pas partie du réseau de voiries et être plus attentive au réseau de trottoirs.

Le stationnement constitue encore un thème de travail pour l'avenir. On considère qu'en moyenne une voiture circule 1h20 par jour (6% du temps), stationne en dehors du domicile 6h00 (25%), au domicile 16h40 (69%). C'est sur le stationnement résidentiel la nuit que des solutions sont à chercher car, le nombre de voitures des ménages étant en croissance, des problèmes apparaissent en voirie.

Enfin, pour mieux appréhender les déplacements vers Lille, une vaste enquête va être lancée en 2006, intégrant le bassin minier situé au sud de Lille ainsi que la population belge limitrophe.

La Communauté urbaine a encore un grand projet sur le métier : celui du tram-train, sorte de tramway qui se déplace aussi bien sur des rails placés en ville que sur ceux du réseau ferroviaire. Les difficultés techniques sont surmontables mais c'est davantage au niveau institutionnel et de la diversité des compétences et instances de décision que se situent les problèmes.

Et la réflexion ne s'arrête pas là, la boucle ne sera pas fermée pour autant. De nombreux sujets restent à traiter, comme le développement de la mobilité douce face aux infrastructures structurantes et au développement économique, la politique des déplacements et la politique sociale, l'intégration de l'environnement, du paysage et de la sécurité routière dans les projets, l'évaluation des politiques par la mise sur pied d'observatoires, ...

Encore de beaux défis à relever ... Avec la mobilité, on n'en terminera jamais ! Mais quand l'enthousiasme, la passion et la compétence sont au rendez-vous, comme nous l'a si bien communiqué notre invité Lillois, beaucoup de choses sont possibles !



## Un pavillon vélo au cœur de la cité namuroise

Si l'inauguration d'une Maison des Cyclistes date déjà de 2002, celle-ci était située dans un endroit excentré et trop peu fréquenté. Cette fois, la localisation d'un pavillon, en plein cœur de la place de la Station et à proximité des commerces, en fait une véritable vitrine du vélo à Namur et un bel outil de promotion.

Ce pavillon vélo, flambant neuf, inauguré le 13 avril dernier, est le couronnement d'une collaboration de plusieurs années entre les membres du Gracq et la Ville de Namur : élus et techniciens. Il a également bénéficié du soutien de la Région wallonne. C'est cette tripartite qui a débouché sur un ensemble d'initiatives concourant à faire petit à petit de Namur une ville cyclable.

Un pavillon vélo pour quoi faire <sup>(1)</sup> ? Ce sera bien sûr le point de départ de nombreuses « balades – découvertes » à Namur. La Maison des Cyclistes organise aussi des formations pour apprendre aux enfants des écoles primaires (5ème et 6ème années) mais aussi aux plus grands à bien rouler dans le trafic ainsi que des formations de moniteurs. Elle loue des vélos (une quarantaine) avec remorque si nécessaire, dispose d'un vaste atelier mécanique ... et bien sûr est à l'écoute des problèmes et des suggestions formulées par les cyclistes.

### Le vélo à Namur en quelques dates :

- 1996 : 24 auxiliaires de police à vélo
- 1997 : brigade d'intervention spéciale de police en VTT
- 1997 : étude du plan vélo, dont 17 itinéraires vers le centre-ville, mise en œuvre progressive
- 1997 : acquisition de 6 vélos pour les fonctionnaires communaux
- 1999 : remboursement des km vélos des fonctionnaires communaux
- 1999 : location pour tout public de 20 vélos, à l'Hôtel de Ville, offerts en 2002 à la Maison des Cyclistes
- 2002 : inauguration de la Maison des Cyclistes à Saint-Servais
- 2005 : inauguration de la Maison des Cyclistes au centre ville et publication de la carte des itinéraires cyclables (à paraître).

(1) Pour en savoir plus: <http://www.velonamur.be>



VUE – La Maison des Cyclistes à Namur  
source – ICEDD

## Promouvoir les SUL



VUE – Campagne d'information et de sensibilisation au SUL, Ville de Liège  
SOURCE – <http://www.liege.be/sul/>

Réglementairement obligatoire depuis le 1er juillet 2004, la généralisation des rues en SUL (sens unique limité, accessible dans les deux sens aux cyclistes) n'a pas encore abouti à des réalisations concrètes dans bon nombre de communes. Il est vrai que les réticences et les habitudes à vaincre restent grandes ! Or, pour les cyclistes, le SUL signifie un gain énorme d'accessibilité. Ce sont des villes et des communes où il est plus facile et plus direct de se déplacer à vélo, avec à la clé une modération générale des circulations (particulièrement des vitesses) et donc une qualité de vie et une sécurité améliorées pour tous.

Face au constat – trop peu de communes converties aux SUL malgré l'obligation légale –, le GRACQ (les Cyclistes quotidiens) lance donc une grande campagne en faveur de ceux-ci.

Vous êtes animateur de comité de quartier ou d'association, aménageur de voiries, policier, échevin de la mobilité, ... ? Vous pensez que les SUL sont générateurs d'insécurité ? Vous ne savez pas comment vous y prendre et vous désirez plus d'infos ? Le GRACQ met à votre disposition de nombreux outils : dépliants (réalisés avec l'IBSR), clip vidéo (réalisé avec Pro Vélo), balades dans des villes « sulisées » : pour une meilleure compréhension entre les usagers et une sécurité améliorée !

Contact : GRACQ  
Tél. : 02 502 61 30  
<http://www.gracq.org>  
[mdc.bruxelles@gracq.org](mailto:mdc.bruxelles@gracq.org)

## Cambio à Ottignies/Louvain-la-Neuve : un beau succès

Petit à petit, le carsharing étend sa toile. Ainsi peut-on résumer l'évolution actuelle du service cambio en Région wallonne. Avec un nombre exponentiel de stations réparties sur Liège, Namur et Ottignies/Louvain-la-Neuve, une augmentation régulière du nombre de clients et une amélioration constante du service, cambio se présente comme un outil primordial pour une mobilité intelligente en milieu urbain. Dans ce processus, une collaboration étroite avec la commune est indispensable pour la détermination de la localisation de la station, la commune offrant en général les emplacements et les barrières de protection et se chargeant de l'entretien de la station.

Un petit rappel du fonctionnement : une fois inscrite, la personne adhérent au service cambio peut réserver la voiture de son choix, à l'endroit de son choix, pour une heure, une journée ou même plus. Le but est avant tout de permettre une flexibilité maximale au niveau des horaires et des durées de réservation. Avantages pour l'utilisateur : paiement en fonction de l'utilisation, pas de frais d'entretien ni d'assurance et garantie de trouver une place de stationnement à son retour, les voitures cambio disposant d'emplacements réservés.

Inaugurée en septembre 2004, la station d'Ottignies est venue compléter la liste des emplacements cambio, en parfaite complémentarité avec la station de Louvain-la-Neuve, créée en janvier 2003, avec un total de 6 véhicules répartis entre les deux stations. L'inauguration de cette station nous a permis de dépasser le nombre de 120 clients dans la commune et d'élargir notre offre. Il s'est avéré que de nombreux clients déjà inscrits à Louvain-la-Neuve faisaient également usage des voitures de la station d'Ottignies suivant le type de trajets qu'ils devaient effectuer.

Plusieurs éléments peuvent expliquer le succès du projet. La configuration de la ville ainsi que le positionnement des stations cambio sont des facteurs importants de cette réussite. En effet, les emplacements sont stratégiquement situés par rapport aux zones d'habitation tout en étant proches des transports en commun, permettant ainsi un réel positionnement multimodal. À Louvain-la-Neuve, la station est située à proximité de la gare. À Ottignies, elle se trouve au centre-ville, toute proche du centre commercial.

En s'installant à Louvain-la-Neuve, beaucoup pensaient que notre service serait majoritairement utilisé par des étudiants. En analysant le profil de nos clients, il s'avère qu'il n'y a pas de profil type. Nos voitures sont aussi bien utilisées par des étudiants que par des employés, des fonctionnaires, des indépendants ou des demandeurs d'emploi. Chacun y trouve un outil dont la flexibilité permet de répondre à ses besoins particuliers de déplacement.

Nos objectifs pour le futur : développer la flotte de véhicules, tout en continuant à voir augmenter le nombre de nos clients. Pour ça, une communication centrée sur la presse locale ou régionale doit nous permettre de toucher un maximum de citoyens en leur présentant un outil efficace pour résoudre leurs problèmes de déplacement au quotidien, sans perdre de vue que la meilleure publicité pour nos services reste la satisfaction des clients déjà inscrits.

Frédéric VAN MALLEGHEM  
Taxistop Wallonie  
Tél. : 010 23 58 01  
wallonie@cambio.be



VUE – Station "cambio" à Louvain-la-Neuve  
SOURCE – Taxistop



## Une nouvelle ligne de bus relie Chimay à Mons

Il y a quelques temps déjà, Monsieur Bouillon – responsable à l'époque de la société privée exploitant, pour le compte du TEC Charleroi, les lignes de bus dans le sud de notre réseau – nous confiait le souhait de certains jeunes de disposer d'une ligne de bus reliant Chimay à Mons.

Une enquête complémentaire a alors été réalisée par les soins du TEC dans les écoles de la région. Les résultats ont, en effet, confirmé un potentiel d'étudiants portant leur choix sur la Ville de Mons afin d'y réaliser des études supérieures. Notre cible était alors trouvée !

Depuis le 4 mars, cette liaison est désormais possible avec la nouvelle ligne n°129 <sup>(1)</sup>. Quelques explications s'imposent ! Le dimanche soir, celle-ci met le cap vers la cité du Doudou. Dès 18h00, le bus prend son départ à Chimay et embarque des étudiants de plusieurs communes. Le vendredi soir, après une semaine scolaire bien remplie, plus besoin d'appeler papa ou maman, le bus n°129 vient les rechercher à Mons dès 18h30 (4 arrêts possibles – Bascule (Fucam), Douane, SNCB, Ecole Normale).

52 arrêts sont desservis par cette ligne traversant pas moins de 14 communes situées entre Chimay et Erquelinnes. À l'heure actuelle, même si le trajet Chimay – Mons, qui totalise environ 70 kilomètres, a une durée d'une heure et demie, on dénombre déjà une vingtaine d'étudiants fidèles à cette nouvelle liaison. Par ailleurs, rappelons que cette ligne est bien sûr accessible à tous ! Ces jeunes et de nombreux messages de responsables communaux et/ou politiques, sont un bon présage pour l'avenir.

Véronique BENOÎT  
Tél. : 071 23 42 24  
veronique.benoit@tec-wl.be

## Des synergies entre l'aménagement du territoire et la mobilité

Les 17, 18 et 19 janvier derniers étaient organisées en Région wallonne (Liège, Namur et Seneffe) des matinées d'information sur les interactions entre l'aménagement du territoire et la mobilité, et ce, à l'intention des fonctionnaires de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP).

En effet, ces deux problématiques sont indiscutablement interdépendantes, sinon indissociables. Localiser des activités humaines sans tenir compte des effets induits sur les déplacements est de moins en moins imaginable aujourd'hui. Il convient d'intégrer la problématique des déplacements dans le cadre d'un projet de développement territorial durable cohérent. En ce sens, le dépassement des frontières traditionnelles de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et des transports constitue un enjeu fondamental.

Le programme de ces séances d'information et de sensibilisation traduisait bien cette préoccupation puisqu'il s'agissait d'attirer l'attention des fonctionnaires de la DGATLP sur l'importance des questions relatives à la mobilité : questions souvent présentes, de manière explicite ou sous-jacente, dans les dossiers qu'ils sont amenés à traiter.

Divers intervenants se sont donc succédés pour aborder différents thèmes : articulation entre mobilité et structuration territoriale et principaux outils susceptibles d'apporter quelques réponses en matière de maîtrise des besoins de déplacements et de gestion économe de l'espace.

L'évaluation très positive de ces séminaires par les participants a incité les organisateurs à proposer au Ministre, dans un souci de réciprocité, une sensibilisation des fonctionnaires de la Direction générale des Transports aux enjeux de l'aménagement et de la structuration du territoire. À suivre !

Bernadette GANY  
Tél. : 081 77 33 99  
bgany@met.wallonie.be

<sup>(1)</sup> D'autres informations relatives à cette ligne de bus peuvent être consultées sur le site Internet : <http://www.infotec.be/index.aspx?Pageld=632179787203593750> ou par téléphone à l'infoTEC Charleroi : Tél. : 071 23 41 15 (de 6h30 à 18h30 du lundi au vendredi)

## Lille, invitée de la rencontre annuelle des CeM

La rencontre annuelle des CeM, qui s'est tenue à La Marlagne (Wépion) le 18 mars dernier, a réuni plus de 180 participants, dont 74 ont reçu leur certificat de conseiller en mobilité des mains du Ministre André Antoine.

Ce fut l'occasion d'entendre deux exposés d'intervenants Lillois, invités du jour. Le premier fut consacré au développement des infrastructures dans le Nord Pas-de-Calais. Le second portait plus spécifiquement sur la politique menée à partir de l'élaboration du Plan de déplacement urbain (PDU), dont nous vous proposons un résumé en pages 2 et 3 de ce numéro. Un bref aperçu des activités du réseau et du Centre de documentation a permis de faire le point sur celles-ci, avec la présentation de quelques chiffres, le rappel des thèmes traités et les projets pour le futur. Enfin, Pierre Chastellain nous a offert en exclusivité mondiale l'hymne des CeM, ce qui a ravi les nombreux auditeurs du jour. Nous vous en communiquerons les paroles dans un prochain numéro : le Cemaphore y fera peau neuve et soufflera ses quatre premières bougies !

Aujourd'hui, 515 personnes ont suivi la formation de CeM en Région wallonne. Il faut noter l'ouverture de la formation à la Région de Bruxelles-Capitale où 117 personnes ont déjà reçu leur diplôme de CeMa. Et en dehors de nos frontières, lors de cette session, trois Lilloises, travaillant à la Communauté urbaine de Lille Métropole, ont suivi les cours et s'en sont retournées dans leur pays armées de leur certificat de CeM. Gageons qu'une collaboration et des synergies vont se poursuivre à l'avenir et nourrir un réseau avec une fenêtre ouverte sur les régions et les pays voisins.

## Gros plan sur les déplacements domicile-lieu de travail

Les cellules syndicales CSC et FGTB viennent de lancer leur première initiative conjointe de formation de leurs délégués et permanents. Ainsi, le 18 mars dernier, une centaine d'entre eux a participé à une journée d'information sur le « diagnostic mobilité ».

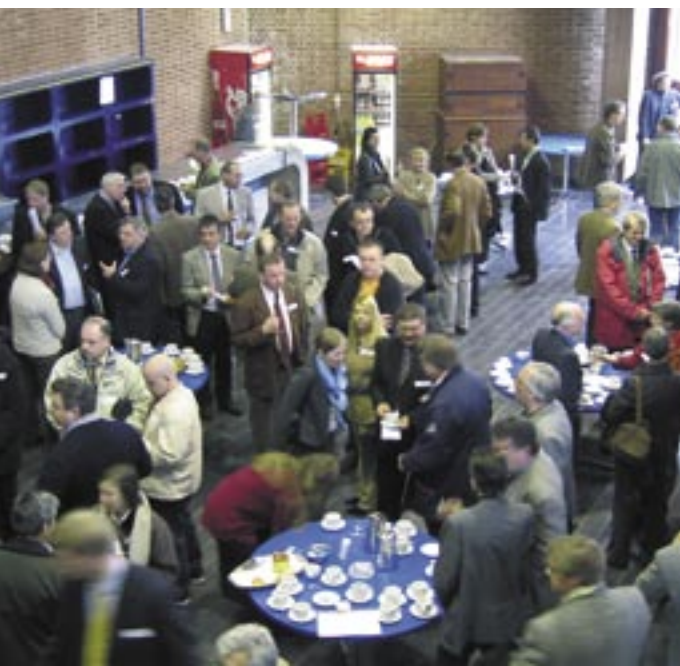
En effet, pour mieux appréhender les déplacements des travailleurs et par la suite promouvoir des actions concrètes, le Gouvernement fédéral a décidé de dresser un véritable diagnostic des déplacements domicile-lieu de travail. Tout employeur qui occupe plus de 100 personnes est désormais tenu d'établir un rapport concernant ces déplacements. Le premier diagnostic devra être transmis au Service Public Fédéral Mobilité et Transports au plus tard pour le 30 avril 2006 et faire l'objet d'une réactualisation tous les 3 ans. Nous reviendrons plus en détail sur cette réglementation ainsi que sur la gestion de la mobilité au sein des administrations, entreprises, ... dans de prochains numéros du Cemaphore.

L'évaluation de la journée montre une différence de niveau de sensibilisation des participants. Ainsi, pour certains, il s'agissait d'une première journée de formation sur la mobilité. Pour d'autres, des notions comme le diagnostic mobilité, les différentes mesures alternatives à l'autosolisme étaient connues. Certaines ont déjà fait l'objet de discussion en entreprise. Cette journée laisse pressentir un intérêt certain des participants à se former davantage sur le sujet mais également de saisir l'opportunité de cette nouvelle loi comme levier d'action possible en faveur de mesures alternatives à « l'autosolisme professionnel ».

### Contacts :

Cellule syndicale de mobilité CSC-FEC :  
Véronique THIRIFAYS : Tél. : 081 25 40 83  
vthirifays@acv-csc.be  
Bénédicte VELLANDE : Tél. : 02 246 32 44  
bvellande@acv-csc.be

Cellule syndicale de mobilité FGTB-CEPAG :  
Jean-Luc DOSSIN : Tél. : 02 506 83 80  
jean-lucdossin@cepag.be  
Sandra INVERNIZZI : Tél. : 02 506 83 95  
sandra.invernizzi@cepag.be





## Conseils de lecture

Benoît Dupriez et al., **Pour une prise en compte des motards dans l'infrastructure**, IBSR, avril 2005.

Cette brochure, destinée aux gestionnaires de voirie, est le résultat d'un groupe de travail constitué et présidé par l'IBSR, suite au carnet de revendications rédigé par les associations de motards. Elle reprend les meilleures pratiques à mettre en œuvre lorsqu'on construit une nouvelle voirie et qu'on veut ensuite la garder en bon état, l'entretenir pour garantir la sécurité de tous les usagers. Si les routes sont sûres pour les motards, elles le seront plus que probablement pour tous.

**Services à la demande et transports innovants en milieu rural : de l'inventaire à la valorisation des expériences : rapport final**, DATAR – DTT – ADEME, novembre 2004

Cette étude française recense les expériences qui, hors lignes régulières, visent à mieux répondre aux besoins de transport dans les zones peu denses du territoire français, plus particulièrement en milieu rural. Elle fait une analyse de l'existant et des principales problématiques pour déboucher sur des recommandations (notamment l'incitation à la création de centrales de mobilité, la prise en compte de la question de la mobilité dans toutes les politiques territoriales, ...).

## NOUVEAU !!!

Vous trouverez la **version informatisée des premiers modules de la formation de base des conseillers en mobilité** sur le site du réseau ([cem.mobilite.wallonie.be](http://cem.mobilite.wallonie.be)). Ces premiers modules sont également disponibles au Centre de documentation sur CD-ROM.

Delphine Rossomme et Brigitte Ernon – Gestionnaires Centre de documentation et de diffusion en mobilité  
Tél. : 081 77 31 25 – 081 77 31 32  
[centre-doc-mobilite@met.wallonie.be](mailto:centre-doc-mobilite@met.wallonie.be)  
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

### Billet d'humour

**VUE** – C'est lui, c'est ton bus ! Vas-y Josette, monte !!!... Pourrai pas les tenir longtemps et puis tu connais Roger, son auto c'est sacré hein !  
Oups ! Oups ! Trop drôle ...  
À propos Josette, si tu as un peu de temps, prends-moi un lait démaquillant. Bon ma chérie je te laisse, on m'attend chez le coiffeur... Je propose qu'on se retrouve ici dans quatre heures ...  
Ciaôôô ciara ... Gnirp ! Saperlipopette on dirait que ça coince !?!



**mobilité en wallonie**  
direction générale des transports

## Hors réseau

### En Belgique

- **Les 2 et 3 juin 2005** : « **Auto- Néo- Eco- Mobilités : le développement durable à l'épreuve de la mobilité généralisée** », à Louvain-la-Neuve  
Infos : Annick Detry  
Tél. : 010 47 82 63 - Fax : 010 47 83 24  
[detry@mark.ucl.ac.be](mailto:detry@mark.ucl.ac.be)
- **Le 10 juin 2005** : « **La fiscalité locale : enjeux et perspectives** », au centre PME de Gilly  
Infos : ClFoP  
Tél. : 071 65 48 30 – Fax : 071 32 86 76  
[cifop@cifop.be](mailto:cifop@cifop.be)
- **Du 16 au 22 septembre 2005** : « **Semaine de la mobilité** » en Wallonie  
Infos : Ariane Dukers  
Tél. : 081 77 31 33  
[adukers@met.wallonie.be](mailto:adukers@met.wallonie.be)  
<http://semaine.mobilite.wallonie.be>
- **Du 28 au 30 septembre, XXème Congrès belge de la route**, au Heysel, à Bruxelles  
Infos : [http://www.abr-bww.be/pages/fr/28\\_30septembre2005.htm](http://www.abr-bww.be/pages/fr/28_30septembre2005.htm)

### À l'étranger

- **Du 1er au 3 juin 2005**, Conférence ECOMM « **Influencing Future Generation** », à Harrogate (Royaume-Uni)  
Infos : <http://www.epommweb.org>
- **Les 14 et 15 juin 2005**, « **Plans de déplacements urbains : les démarches d'évaluation** »,  
**Le 20 juin 2005**, « **Favoriser la mobilité : l'accessibilité comme atout** »,  
**Du 4 au 6 octobre 2005**, « **Le stationnement comme élément clef d'une politique en faveur des transports publics** »,  
**Les 18 et 19 octobre 2005**, « **PDU et sécurité des déplacements** »,  
**Les 18 et 19 octobre 2005**, « **Connaître et réaliser les études de déplacements** »,  
**Les 16 et 17 novembre 2005**, « **L'intermodalité au service des usagers : les partenaires et les outils** », à Paris (France)  
Infos : Ponts Formation Edition  
<http://pfe.enpc.fr>

**Visitez l'agenda du site web des CeM pour découvrir d'autres activités : <http://cem.mobilite.wallonie.be>**

**Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées à Bernadette Gany, coordinatrice du réseau, tél : 081 77 30 99**

**Personnes de contact :**

**Brigitte Ernon, tél : 081 77 31 32,  
Muriel Mandiau, tél : 081 77 31 23**

**Fax : 081 77 38 22**

**MET-D311 – Direction des Etudes et de la Programmation  
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur  
[reseau-cem@met.wallonie.be](mailto:reseau-cem@met.wallonie.be)  
<http://cem.mobilite.wallonie.be>**